

Mise en valeur des ressources et expansion industrielle.—Dans le domaine des programmes de mise en valeur des ressources renouvelables intéressant les Indiens, la collaboration officielle et officieuse entre les provinces et la Direction des affaires indiennes a continué en 1965-1966. La demande accrue de fourrures sauvages du Canada, surtout en Europe, ainsi que le plus vif intérêt envers les espèces à poil long, comme le renard et le lynx, ont entraîné une augmentation marquée des prix et les trappeurs indiens en ont, par conséquent, tiré des recettes plus élevées, ce qui les a incités à accroître le nombre de leurs captures. La pêche commerciale a apporté aux Indiens environ deux millions de livres de poisson et ils ont reçu des prix plus élevés pour certaines espèces, notamment le doré. Les forêts des réserves ont produit environ 90 millions de pieds de planche, 65,000 cordes de bois à pâte, 1 million de poteaux de clôture et 900,000 arbres de Noël. Au cours de l'année, des accords ont été conclus avec les provinces pour assurer à ces précieuses ressources forestières une meilleure protection contre les incendies. On doit aussi rappeler que les Indiens qui travaillent dans la forêt reçoivent la formation professionnelle requise pour participer davantage aux opérations forestières mécanisées en dehors des réserves. Les réserves indiennes ont produit pour environ \$10,500,000 de pétrole et de gaz naturel en 1965-1966; les bandes indiennes en ont tiré un revenu de \$4,567,000 provenant de droits, d'allocations et de locations de concessions pétrolifères. Il est reconnu que de nombreuses réserves indiennes ont un potentiel minier considérable qui commence seulement à être exploité.

Avec le consentement et la participation des bandes concernées, on fait des relevés pour établir l'utilisation actuelle et possible des terres de la réserve. Au besoin, les Indiens reçoivent la formation nécessaire à l'exploitation et à la gestion de leurs terres et on leur aide à se procurer l'équipement dont ils ont besoin. De nombreuses bandes font preuve d'un intérêt accru quant à l'utilisation commerciale et industrielle des terres de leur réserve, et la mise en valeur des ressources sur les réserves, ou à proximité de celles-ci, entraîne l'aménagement des installations de traitement coopératives et autres, même dans les réserves plus éloignées. On aide le peuple indien à s'adapter à la vie commerciale et industrielle du Canada en l'aidant financièrement et au moyen d'une formation appropriée à entreprendre la gestion de petites entreprises dans les limites des réserves.

Selon un programme d'aménagement communautaire, on fournit aux Indiens l'occasion d'acquérir les connaissances et l'expérience nécessaires pour remplir les devoirs que comporte l'autonomie; de perfectionner leurs aptitudes à développer les ressources naturelles et améliorer les terres inaliénées de leurs réserves, ainsi que de s'orienter vers des emplois rémunérés. Au cours de 1965-1966, on a financé, en vertu de ce programme, 491 projets dont le coût total s'est élevé à \$1,277,010.

Des agents de placement se chargent du placement des Indiens et de l'organisation des programmes de formation professionnelle dans une vaste gamme d'emplois. Le programme comprend la formation sur place en vue de préparer les Indiens à occuper des emplois dans des domaines spécialisés et semi-spécialisés, dans des postes administratifs et dans des bureaux, ainsi que de l'aide financière pour défrayer leurs dépenses initiales telles que les outils, l'habillement, le logement et la nourriture.

En 1965-1966, les Indiens ont confectionné pour environ \$1,200,000 d'articles d'artisanat pour la vente et pour leur propre usage. L'intérêt accru envers l'artisanat traditionnel et l'expansion des débouchés contribuent à la croissance continue de cette importante industrie. Dans le but de favoriser cette source de revenus, la Direction des affaires indiennes maintient un service de consultation et de mise sur le marché, dirige des programmes de publicité à l'échelle nationale et fournit de l'aide technique et financière. Bon nombre d'Indiens ont organisé des entreprises fondées sur la production et la vente d'objets d'artisanat qui ont été couronnées de succès.

Aménagement communautaire.—Au cours de 1965-1966, en vertu du programme d'aménagement communautaire de la Direction des affaires indiennes, les efforts des communautés indiennes ont été coordonnés avec ceux du gouvernement, au bénéfice du peuple indien. Au cours de l'année, des fonctionnaires de la Direction ont reçu une certaine